

*Date de dépôt: 3 avril 2009*

## **Pétition**

### **pour la réduction des nuisances du trafic routier sur la route du Mandement traversant le village de Satigny**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

**Nous, habitants du Mandement, ne supportons plus le danger, le bruit et la pollution engendrés par le trafic de transit des pendulaires et des poids-lourds sur la route du Mandement.**

- Le dernier comptage, effectué en 2003, montre qu'il y a 5 ans, plus de 6000 (six mille) véhicules par jour traversaient déjà le village.
- La vitesse limitée à 40km/h n'est malheureusement pas respectée par un nombre important de véhicules.
- Une grande insécurité règne pour tous les autres usagers, piétons, cyclistes, et particulièrement les enfants et les personnes âgées. Le village est littéralement coupé en deux.
- La pollution sonore est excessive, largement supérieure aux normes admises dans un village en zone 4B protégée.

Nous demandons :

- Un nouveau comptage, celui servant de référence encore aujourd'hui date de 2003.
- L'installation d'un radar à double sens sur ce tronçon, dans l'attente des mesures plus concrètes et efficaces.
- La prise rapide de mesures concrètes et efficaces pour limiter la vitesse sur la route du Mandement (îlots, élargissement des trottoirs, etc.).
- L'application de toutes les normes fédérales et cantonales relatives à un village en zone 4B protégée (sensibilité II).

- A être auditionnés, d'une part par la Commission des pétitions du Grand Conseil de Genève et, d'autre part, par la Commission de l'aménagement du territoire.
- Subsidiairement, la prise en compte de la situation alarmante du village de Satigny lors de la réflexion au niveau cantonal et régional (France) sur le trafic de transit des poids-lourds et des pendulaires.

N.B. : 535 signatures

*p.a.*

*Mme Marie-Claire Carasso et*

*Mme Sylvie Rossel-Aebischer*

*Route du Mandement 121*

*1242 Satigny*